

## EN CE TEMPS-LA :

### La confrérie de Sainte-Anne à Gohier

En préambule à cet article, il nous faut parler des usages qui avaient cours, sous l'ancien régime, à propos des **funérailles**. Dès qu'on avait une stature sociale confortable, un peu de biens, de l'éducation, il était habituel de rédiger un testament. Celui-ci servait, dans son introduction, à régler les détails matériels relatifs aux funérailles : procession, prières, chants et litanies, cloches et surtout les **luminaires** (nombres de torches, nombres de bougies aux candélabres), nombres de messes. Puis dans un deuxième temps il y avait des legs, des fondations de messes anniversaires, des créations de chapelles, etc...

Les enterrements pouvaient coûter fort cher pour les plus riches mais les personnes plus modestes pouvaient bénéficier d'un service minimum. Autrement dit il y avait, comme au siècle dernier, plusieurs catégories. Pour aider les plus pauvres (soit le commun des mortels sous l'ancien régime) on avait eu l'idée de créer une sorte de caisse de secours : c'était le service que rendaient les **confréries**.

*A. - Collectivité de ceux qui sont liés les uns aux autres par des liens humains étroits (à la manière de frères)*

*B. - Association pieuse de laïques*

*C. - Membres d'un même corps, d'une même corporation, associés dans un but de piété, de charité, de dévotion et d'entraide*

Parmi les différentes significations proposées par nos dictionnaires, la troisième semble la plus appropriée à la confrérie qui nous occupe. Nous avons retrouvé les statuts de la confrérie de Sainte-Anne desservie dans l'église Saint-Pierre de Gohier (église qui avait été abandonnée pendant la Révolution du fait de son état de délabrement). Ils datent du 8 décembre 1540.

Elle se définit ainsi : « *Article 1 : la confrérie est une assemblée de personnes, frères et sœurs, qui aide au luminaire et aux messes lors des funérailles des frères et des sœurs.* »

Pour être admis dans la confrérie, il suffit de demander à y entrer, de payer 3 sols tournois pour entrer et de verser 5 deniers tournois tous les ans.

La confrérie a le droit de présentation de la chapelle Sainte-Anne ; le curé de Gohier en avait la nomination (collation). « *Pour obtenir le droit de présentation de la chapellenie de Sainte-Anne, le prêtre, clerc séculier ou régulier devra appartenir à la confrérie Sainte-Anne* »

Quelle maison de Gohier fut la chapellenie Sainte-Anne ? Nous ne trouvons aucune archive à ce sujet. Y en a-t-il seulement une ? A la Révolution, seul son temporel (c'est-à-dire ses terres) est confisqué. Il n'y a pas de maison, alors qu'il y a un chapelain.

Dans les statuts, figure un article sur la corruption que les postulants à la chapelle auraient pu faire auprès des confrères et qui pouvait le priver définitivement du bénéfice en cas de découverte.

Le receveur de la confrérie doit savoir lire et écrire pour que le contenu des délibérations et comptes ne soit pas divulgué à un liseur extérieur. De plus, il doit être lui-même solvable pour être caution des frais de la confrérie.

Pour finir nous avons la liste des premiers membres de la confrérie d'abord les prêtres, chanoines et chapelains de Blaison et Gohier Guillaume Bondineau, Jean et Louis Quatrebat, Pierre Deniau, Jean Fresneau l'ainé et le jeune, Jean Rochay, Jean Frémont (on ne peut pas dire d'eux qu'ils sont pauvres !). Puis viennent les laïcs au nombre de 33.

Pierre Deniau et Jean Frémont sont élus bâtonniers procureurs et receveur de la confrérie pour 3 ans.

(A suivre) OO.

## Par monts et par vaux

### Attention ! Cytise

Cet arbuste buissonnant produit au printemps de belles grappes de fleurs, un peu comme les glycines, mais d'un jaune éclatant. Un peu plus tard en saison se forment des gousses contenant quelques graines. On voit là une ressemblance avec les haricots comme on a pu remarquer la similitude des fleurs. Cela n'est pas étonnant : voilà des plantes qui appartiennent à la même famille, laquelle portait le nom de Papilionacées (parce que la fleur, irrégulière, avait des pétales écartés un peu à la manière des ailes d'un papillon). On employait aussi le terme trop général de Léguminosacées. Récemment il a été décidé que chaque famille serait dénommée à partir du nom latin de l'espèce de référence, en l'occurrence ici le haricot (en latin *Faber*), ce qui donne pour ces plantes la famille des FABACÉES, à laquelle appartiennent d'autres arbres ( les robiniers – venus d'Amérique, l'arbre de Judée – originaire d'Asie Mineure, l'albizia, les sophoras – venus de Chine), des plantes grimpantes (glycines – elles aussi importées d'Extrême-Orient) et nombre de végétaux herbacés tels le trèfle, la luzerne, les pois,...

Le cytise est un arbuste originaire des zones montagneuses du sud et du centre de l'Europe. Introduit à l'ouest du continent au cours 16<sup>e</sup> siècle,

il a été utilisé à la fois pour son aspect décoratif et pour son usage médical (à bonne dose) contre les névralgies et l'asthme, car il cache sa dangerosité : les feuilles, les fleurs et surtout les graines sont très toxiques. Cela nécessite une sérieuse mise en garde !



Son nom français a été emprunté à d'autres plantes de la même famille, les genêts, qui eux ont pour nom scientifique « *Cytisus* ». Notre cytise, que l'on ne doit pas confondre avec les genêts est catalogué « *Laburnum anagyroide* ». On l'appelle aussi aubour ( de « aube » pour indiquer la couleur claire de son bois) mais aussi faux-ébénier car son bois noircit après la coupe, rappelant quelque peu celui de l'ébène.

J.C. S.

### METHODOLOGIE : les vieilles écritures

Le Sablier ne s'occupe pas, à proprement parler, de généalogie. Pourtant, lorsque nous faisons l'étude d'une maison ou d'une famille, nous passons par une phase de généalogie pour recréer les filiations, vérifier les dates des successions...

Parmi nos adhérents et le public blaisonnais, figurent des généalogistes qui font leur arbre généalogique. Certains butent sur l'écriture, à un certain moment.

Pour vous aider, voici dans l'écriture du début du XVII<sup>e</sup> siècle quelques prénoms et noms relevés dans les registres paroissiaux de Gohier de 1603.

Si vous souhaitez apprendre ces vieilles écritures, des cours d'initiation et de perfection ont lieu aux Archives départementales de Maine et Loire, organisés par l'association des 4A (Association des Amis des Archives d'Anjou)

